[La notion de nombre - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb038_f0237
SourceBoite_038-9-chem | Desanti. Le nombre et la sagesse.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
Personnes citéesFrege, Gottlob
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

En fait thn en abstraction suppose ~~xxx~~ définie 1 mode d'appartenance de l'élément dérivé à l'ensemble auquel ce quel cet élément est défini : ~~On définit~~ ~~xxx~~ la définition d'1 individu par 1 de ses propriétés revient à définir l'individu et la classe des ind. qui ont la m. propriété que lui. 237

En effet : pr Frege la définition est 1 équivalence.

$x = y$: la définition ~~repose~~ sur 1 certain n bre de termes qui sont irréductibles, et que l'on peut combiner entre eux et qu'on peut faire apparaître à l'intér. d'1 forme qque. L'unité de ces termes est présupposée.

On peut comprendre la définition ds 1 autre sens : on peut dire que $x = f(y)$ telle que la classe des individus x est définie lorsque la fonction F est définie pr la variable y. Dire que 1 h. est raisonnable, c'est impliquer l'appartenance de la classe des êtres raisonnables à elle m. Ceci correspond à réunir les éléments ds le sens qu'1 opération leur donne.

Étant donnée 1 fonction $y = f(x)$ ds laquelle y et x sont des classes, $f(x)$ est 1 définition de y si la relation $f = \frac{R}{E}(x_i)$ est telle que pr tt élément x_i appartenant à E, il y ait ds E 1 ensemble E' nommé tel que pr tt y_i appartenant à E' il y ait 1 relation biunivoque entre les s'établir ? Ex soit l'ens. des n[om]bres entiers : si je définis l'opération × 2, je dirai que je définis 1 n[om]bre pair, si je peux établir 1 corr. biunivoque entre l'ensemble des n[om]bres définis par l'op. × 2 et l'ensemble des n[om]bres entiers. Ds ce cas la validité de la déf. c'est que chaque individu soit être obtenu ~~par~~ rapport à l'univers de l'ensemble qui le comprend : la définition suppose l'existence des éléments, mais la possibilité de définir des opérations qui permettent de faire correspondre à deux ~~deux~~ éléments de cet ensemble, 1 de ces éléments.

La définition est liée au choix des éléments : pas de définition sans que soit donné des individus et 1 mode de relation entre ces individus. La notion formelle de définition implique l'opération de construction. 1 définition n'a de sens que si on démontre l'existence des êtres qu'elle définit.

C'est pourquoi il faut 1 théorème d'existence après la définition ~~d'~~opératoire : ce théorème doit montrer que l'ensemble n'est pas vide.

La détermination d'un ensemble au moyen d'opérations entre les symboles n'est possible que par l'appartenance des objets auxquels le symbole s'applique à la classe des êtres qui ont la même propriété que lui.

L'abstraction du sens dans la logique formelle se fait par la séparation du sens et de la démonstration